



Je vous rappelle le principe : chacun apporte sans prétention un petit quelque chose à manger et à boire, à partager en toute simplicité. A mettre en commun également : sympathie, amitié, convivialité, bonne humeur.

La rue Alphonse Daudet sera rendue exceptionnellement piétonnière par arrêté municipal, petits et grands pourront donc profiter de la piste de danse en toute sécurité !

L'animation musicale sera assurée comme les années précédentes par notre sympathique voisin meunier Panzani / retraité / disc jockey amateur / bénévole / talentueux Serge.

PARLEZ-EN A VOS PROCHES VOISINS POUR QUE CETTE FÊTE SOIT UNE REUSSITE !

NB : Nous prévoyons l'espace. Vos propres assiettes et couverts de pique-nique ou de ménagère 😊 seront les bienvenus. Cette année, nous pourrons bénéficier de la mise à disposition des tables et des chaises municipales.

Jean-Claude (96 rue Alphonse Daudet) et son Equipe !



Afin de nous organiser au mieux, merci de bien vouloir nous signaler votre présence en déposant ce bulletin dans la boîte aux lettres du 520 Boulevard Victor Hugo avant mercredi 7 juin .

Nom : _____ Adresse : _____

Nous serons présents à la fête des voisins samedi 10 juin 2023.

Nb de personnes : _____

Nous participerons au buffet en apportant :

- Du sucré _____
- Du salé _____
- Des boissons _____

Y compris les boissons non alcoolisées pour les enfants !

VIDE GRENIERS

Nous vous proposons d'organiser un vide grenier à La Salle.

Le principe : chacun expose sur son terrain (jardin, allée) ce qu'il a à vendre. **Le fait d'avoir plusieurs vide greniers dans le quartier attirera plus de monde.**

Un fléchage sera organisé depuis les différents parkings pour permettre aux acheteurs de visiter toutes les maisons participantes.

Cécile (521) et Emmanuelle (520) se chargent de la publicité sur internet et dans la ville.

Samedi 10 juin 2023 9h à 16h



Comment organiser un vide grenier chez soi ?

Chacun peut organiser une « vente au déballage » (vide grenier, vide maison...) sur son terrain privé, 2 fois par an maximum. Les objets vendus doivent être obligatoirement d'occasion et la vente ne doit pas déborder sur l'espace public. Cette vente est soumise à déclaration auprès de la mairie. Il faut remplir le cerfa 13939*01 (remplissage en ligne) en indiquant notamment le lieu, la date, le résumé rapide de ce qu'on va vendre (jouets, vêtements, électroménager...).

1. Imprimer le Cerfa 13939*01
2. Photocopier sa carte d'identité
3. Déposer le tout à la mairie avant le 20 mai

Cécile et Emmanuelle peuvent vous aider et déposer votre dossier en mairie.

13939*01 - DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE



Afin de nous organiser, notamment pour la publicité et le fléchage dans le quartier, merci de bien vouloir nous indiquer si vous souhaitez participer au vide-grenier en déposant ce bulletin dans la boîte aux lettres du 520 Boulevard Victor Hugo avant le 20 mai:

Nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____

- Souhaite participer au vide-grenier en tant que vendeur.
- Besoin de renseignements ? d'aide pour les documents ? Cochez cette case et nous vous recontacterons par téléphone.